H3406
OPÉRATEUR / OPÉRATRICE EN POLISSAGE DE BIJOUTERIE OU D'ORFÈVRERIE

Emploi réglementé

Autres emplois décrits

- Opérateur / Opératrice en polissage d'orfèvrerie
- Opérateur / Opératrice en polissage de couteaux
- Opérateur / Opératrice en polissage de pièces de service

Définition

L' Opérateur en polissage de bijouterie ou d'orfèvrerie met en œuvre les techniques de polissage adaptées sur des bijoux de moyenne gamme ou issus de production en série.

- Met en œuvre les techniques d'émerisage sur des couverts d'orfèvrerie de petite et grande série ainsi que des techniques adaptées de polissage.
- Assure des opérations selon des process industriels de fabrication, de préparation de surface et de montage, met en oeuvre des techniques de polissage.
- Vérifie la qualité de son travail.
- Veille à l'application des règles de sécurité.

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un titre professionnel de niveau CQP.
Sans expérience professionnelle préalable ou sans diplôme particulier.
Formation préalable à l'emploi assurée.
.

Certifications et diplômes :

- CQP opérateur en polissage de bijouterie

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Polir la pièce à l'aide de la technique et des produits les plus adéquats en fonction du bijou, de sa gamme
- Préparer la pièce : nettoyer, pré-polir ...
- Réaliser le rhodiage / dérhodiage des pièces de joaillerie
- Détecter les défauts, nuances, alliage des matériaux et déterminer les contraintes de la pièce
- Etablir la chronologie des phases de travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Identifier les caractéristiques du produit afin de mobiliser les meilleures techniques possibles de préparation ou de montage

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Analyser la fiche de fabrication du produit pour répondre aux attentes du client (gamme du produit, niveau de finition attendu, délais de production prévus...)

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Utiliser et régler des machines ou équipements d'artisanat
- Réparer d'éventuels petits défauts de surface
- Contrôler la qualité des produits finis
- Mettre en place une gestion préventive des risques professionnels
- Maintenir les équipements en bon état de fonctionnement
- Organiser son espace et son poste de travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Favoriser l'entente, la collaboration
- Effectuer une transmission d'information à son responsable
- Alerter les collègues bijoutiers-joailliers ou orfèvres s'il y a des défauts pour une reprise de la pièce
- Connaitre et respecter les protocoles de sécurité en vigueur
- Respecter les règles et consignes de rangement et de nettoyage de son poste de travail
- Mobiliser sa concentration tout au long d'un processus

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Utiliser une interface graphique (tablette, smartphone, machine à commande numérique etc.) — Transition numérique
- Concevoir et réaliser les fichiers informatiques nécessaires à l'édition d'un prototypage rapide des modèles (résines, cire, métaletc.) — Transition numérique
- Enregistrer le début et la fin d'une étape sur un ordre de fabrication numérique

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Faire preuve de persévérance

Savoirs

Techniques professionnelles

- **Techniques de finition et de polissage**
- Techniques d'émerisage

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Activités de motricité fine (dextérité...)
- En atelier
- En environnement bruyant
- En ligne ou ilot de production
- Manipulation d'un engin, équipement ou outil dangereux
- Port de tenue professionnelle ou d'uniforme
- Station assise prolongée
- Travail répétitif ou cadence imposée

Secteurs d'activité

- Industries

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail